



CTSD DES CÔTES D'ARMOR - 15 NOVEMBRE 2018

DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FSU 22

Madame la Directrice Académique, mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous remercions les services de la Direction Académique pour les documents adressés qui nous permettent d'appréhender de manière assez précise la situation de notre département en cette rentrée 2018. En revanche, nous ne pouvons que regretter que ce CTSD de bilan de rentrée se tienne à une date aussi tardive, ainsi que l'absence de groupes de travail préalables pour le second degré qui auraient permis un véritable échange. Car le bilan que vous allez nous présenter traitera à la fois les premier et second degrés, laissant peu de temps pour des échanges approfondis sur le second degré.

Le lundi 12 novembre dans l'Académie, près d'un enseignant sur deux a cessé le travail et fait le choix de perdre une journée entière de salaire. Cette participation, inégalée depuis des années, de tous les personnels de l'Éducation nationale à l'appel de toutes les organisations syndicales, est la réponse de nos professions à M. Blanquer qui reprend comme il l'avait déjà fait en 2011 sous le gouvernement Sarkozy, son entreprise de destruction d'emplois à l'Éducation nationale. La volonté du Ministre de récuser la colère en minimisant les taux de grévistes ne convainc personne et certainement pas l'opinion publique : 72% de nos concitoyennes et concitoyens soutenaient lundi la journée de grève. Parmi les personnes interrogées dans ce sondage, nul doute que plusieurs reconnaissent les conditions d'étude de leurs enfants dans des classes toujours aussi surchargées de la maternelle à la Terminale.

Ce déni de réalité et l'invocation perpétuelle à la confiance ne trompent donc plus personne sur les réelles intentions du gouvernement : développer discrètement en France des réformes inégalitaires pour les élèves et libérales pour tout le système éducatif. Pour atteindre ces objectifs, la volonté de mettre au pas les fonctionnaires est manifeste : mesure vexatoire avec le retour de la journée de carence, baisse organisée des salaires et des pensions, remise en cause des droits paritaires en CAPA et CHSCT.

La baisse relative des effectifs dans le département, qu'il convient d'observer sur le temps long de la démographie, ne doit en aucun cas se traduire par une augmentation des effectifs par classe ! Dans le premier degré, cette baisse, amplifiée par le non comptage des deux ans, aurait pu être l'occasion d'améliorer le taux d'encadrement et les conditions d'apprentissages dans notre département. En collège, les classes chargées sont très nombreuses, faute de moyens suffisants. Les dédoublements, non cadrés nationalement et laissés à l'autonomie des établissements sur la marge, sont insuffisants. Comment diversifier les pratiques et les situations pédagogiques dans l'ensemble des disciplines dans ces conditions ? Comment aider tous les élèves à construire du sens et à entrer dans les apprentissages ? Sans compter l'inclusion, qui est en plus ! A tel point que certaines classes débordent ! Le droit à la scolarisation de tous les élèves, indiscutable, ne peut se réduire à des pressions sur les personnels ou par des éléments de langage refusant la prise en compte de la réalité, des difficultés ou des obstacles rencontrés par les personnels et les élèves. Une inclusion réelle et raisonnée implique des moyens, des lieux adaptés, des professionnels préparés pour accompagner les jeunes et des personnels enseignants correctement formés.

Pour le premier degré, nous contestons que lors des ajustements de carte scolaires, des aides pédagogiques à l'année n'aient été accordées qu'en nombre limité, et dans plusieurs cas seulement à la hauteur d'un demi moyen. Or nous constatons chaque année l'élévation du seuil pour obtenir un moyen supplémentaire en ajustements, les moins de trois ans n'étant plus comptés du tout, même lorsque ces élèves sont présents dans l'école. Cela pose question avec la prochaine instauration de l'instruction obligatoire à trois ans. Sachant que l'institution ne pourra pas refuser aux familles une scolarisation à la date anniversaire. Il est inimaginable que les élèves de moins de trois ans ne soient pas pris en compte lors de la carte scolaire à venir.

La rentrée 2018 c'est aussi la mise en œuvre de réformes verticales des LP et des LGT, auxquelles la profession - qui n'a été ni consultée, ni écoutée - s'oppose, tant elles vont à l'encontre de ce dont nos élèves ont besoin. Pire, leurs modalités concrètes, les contenus enseignés et les organisations qui en découleront ne sont dévoilés qu'au compte-goutte et demeurent encore largement opaques. Aucun point d'étape académique n'a été fait sur la mise en œuvre complexe des réformes au lycée professionnel et au lycée général et technologique. Où sont les informations concrètes sur la carte des réseaux des lycées publics dont nous ne connaissons toujours pas les périmètres exacts ? Où sont les informations précises concernant la carte des enseignements de spécialités et les modalités de choix des élèves ? Où sont les informations sur leurs conséquences sur les postes alors que les mesures de carte scolaire seront discutées dès le premier trimestre 2019 ? La FSU n'acceptera pas que la création des écoles du socle signe la fin des petites écoles de proximité et d'un Service public d'éducation présent dans tous les territoires. Elle n'acceptera pas davantage un changement du statut des directeurs d'école.

Ce pilotage à vue à toutes les échelles et l'absence de réelle concertation avec la profession, exerçant au quotidien sur le terrain, augure bien mal d'une véritable école de la confiance. Pire, le manque de transparence associée à des dérives managériales – voire des pressions inacceptables sur les personnels – semblent devenir un mode de gouvernance dans certains établissements, générant inquiétude et souffrance dans une profession qui se sent de plus en plus méprisée et dévalorisée, alors qu'elle va devoir affronter une charge de travail inégalée avec la mise en œuvre de nouveaux enseignements et de nouveaux programmes.

Madame La Directrice académique, comme vous la FSU demeure résolument attachée au dialogue social dont la qualité doit demeurer un atout pour le service public d'éducation dans notre département. La rentrée 2019 s'annonce cependant plus mouvementée qu'aucune autre dans l'académie et notre département puisque le schéma d'emplois sera défavorable alors que les effectifs académiques seront à la hausse notamment si le flux positif depuis le réseau privé, constaté contre toute attente à cette rentrée 2018, se confirme.

Remise en cause du statut des fonctionnaires, salaires et retraites diminués, réformes contestées du bac, du lycée général et technologique, du lycée professionnel, pression aux heures supplémentaires, remise en cause de la professionnalité des enseignants du premier degré, réforme inacceptable de la formation initiale, classes surchargées de la maternelle à la Terminale : la FSU proposera des suites les plus unitaires possibles à la grève du 12 novembre et appelle dans l'immédiat l'ensemble des collègues à s'exprimer en participant aux élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre.

Enfin, nous tenions à saluer, Mme la Directrice académique, votre action à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale des Côtes d'Armor au cours de ces années, à l'occasion de ce dernier CTSD, et particulièrement votre attachement au dialogue social que vous avez fait vivre. La FSU y est sensible et poursuivra avec la même détermination les échanges pour défendre un Service public généreux offrant les conditions d'études et de travail les meilleures pour les élèves et les personnels.

Nous vous remercions de votre attention.